

# SFEC

## Quelle gouvernance pour la transition écologique ?

### Déclaration du groupe des Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

Quel poids est donné à la parole scientifique dans notre société ?

Si le CESE s'est prononcé sur cette question et sur le besoin de dialogue entre science et société, les débats récents nous laissent penser qu'on hiérarchise encore les sciences entre elles, y compris au sein de cette maison. Les thèses issues des sciences sociales sont encore perçues comme des opinions plutôt que comme des vérités scientifiques. Cela en dépit des profils des chercheurs, tout aussi diplômés et qualifiés que leurs homologues mathématiciens ou physiciens.

Nous sommes perplexes. Nous sommes perplexes car d'une part, les travaux en sciences sociales sont l'aboutissement d'années de recherche et de traitement de données. Ne pas être d'accord avec les constats dressés par des sociologues ne suffit pas à faire de ces constats une opinion.

Mais nous sommes perplexes aussi car ce même procès tend à être fait à une spécialité bien particulière des sciences dures : celle qui s'intéresse aux questions environnementales et plus particulièrement au changement climatique. La parole des scientifiques du climat est mise en doute dans certains médias, minorée ou targuée de pessimisme dès lors qu'elle implique un changement de paradigme, notamment économique.

Comment douter publiquement que les aléas climatiques tels que les sécheresses, les vagues de chaleur, les inondations soient liés au dérèglement climatique (lui-même lié à l'intensité de l'activité humaine) quand ces aléas sont devenus si fréquents qu'ils constituent la nouvelle normalité ?

Mais même politiquement, le changement de paradigme se fait difficilement. Voilà 10 ans que la France a mis en place sa politique énergie climat. Cela a-t-il permis à la France de respecter ses engagements ?

Non.

Nous semblons même assez loin de les atteindre. Le CESE a souligné à maintes reprises le manque d'ambition des projets de loi, leur manque d'effectivité faute d'outils coercitifs, faute d'une volonté politique suffisante, traduite ambitieusement dans les budgets, pour tenir nos engagements internationaux et européens.

Aujourd'hui n'est plus le temps de la procrastination. Le plus grand risque, au-delà du fait qu'on ne soit pas en capacité de rattraper notre retard, c'est qu'on laisse sur le côté une partie de la population, la plus précaire, qui paye déjà les conséquences des bouleversements climatiques. Comme le préconise cette résolution, pour avancer, il nous faut une gouvernance claire, des objectifs explicites, y compris dans les mesures de justice sociale nécessaires, et y accoler des indicateurs de suivi pour nous mettre en position d'identifier et de réagir aux écarts entre objectifs et effets réels. Tout cela ne pourra fonctionner qu'avec des moyens financiers conséquents, pérennes et planifiés dans le temps.

Le groupe soutient ce texte sans aucune réserve et l'a voté favorablement.